

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le sept août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Madame Isabelle BARTHELEMY et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY et Madame Sophie DUCCA à Monsieur Thierry BELLEMAIN

Convocation et affichage : 31/07/2023

Secrétaire de séance : Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

OBJET : CHANGEMENT CHAUFFAGE MAIRIE

Monsieur le Maire explique qu'il serait souhaitable de changer les chauffages de la mairie par des chauffages radiants programmables, afin de continuer à faire des économies d'énergies.

Cet hiver en allumant les chauffages la veille au soir et en les éteignant en fin de permanence, il a été réalisé une économie d'environ 580.00 euros TTC.

Il rappelle que le secrétariat de mairie est ouvert une demi-journée par semaine et des chauffages programmables permettraient de ne chauffer que quelques heures avant l'ouverture et les arrêter en fin de permanence.

Il présente une estimation de coût d'environ 80 €TTC pièces et il y a 2 radiateurs à changer.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve de changer les chauffages de la mairie par des chauffages radiants programmables.**
- **Valide l'achat de 2 radiateurs pour un montant d'environ 80 €TTC pièce.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 21 août 2023.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

